

Avis adopté

Séance plénière du 15 mai 2024

Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail pour réussir la planification écologique

Agriculture

Le groupe de l'agriculture regrette que l'avis, par manque de temps, souffre d'imprécisions, notamment concernant le secteur agricole. Il nous paraissait indispensable d'introduire de la nuance dans le traitement de la planification écologique en agriculture. Nous n'avons eu ni la possibilité de recevoir des experts sur ce sujet, ni d'en discuter entre nous.

Il est vrai, et le monde agricole le déplore, qu'il manque une évaluation chiffrée des emplois nécessaires dans le cadre de la transition écologique de l'agriculture. Il ne faut toutefois pas en conclure que le secteur ne s'est pas engagé dans cette transition, qu'il n'est pas conscient des besoins et qu'il n'a pas commencé à transformer certains métiers. En décembre 2023, le ministre de l'Agriculture a présenté le volet agricole de la planification écologique pour poursuivre les changements engagés et encourager de nouvelles initiatives.

De leur côté, les partenaires sociaux agricoles ont fait réaliser, en 2022, une étude sur les impacts du changement climatique sur les métiers et les compétences. Les premières actions sont en cours de déploiement.

De manière générale et dans la suite de l'avis présenté au CESE, le 14 mai 2024, sur le Pacte vert, il nous paraît fondamental que les transitions envisagées soient menées sur la base d'analyses d'impact, dans un rythme adapté aux changements demandés et surtout dans le cadre de trajectoires co-construites avec les parties prenantes. Alors que s'affirme désormais avec plus de force l'objectif d'une souveraineté alimentaire, nous aurons besoin de continuer à produire de l'alimentation dans notre pays tout en respectant les trois piliers du développement durable.

Pour continuer à produire, il faudra continuer à installer des jeunes agriculteurs et les accompagner dans le changement mais il faudra aussi assurer les emplois indispensables dans le secteur agricole, en amont comme en aval tout en maintenant des revenus décents à ceux qui travaillent déjà 20h par semaine en moyenne de plus

que toutes les autres catégories socio professionnelles (enquête de l'INSEE « Portrait des professions en France », avril 2024).

Cette planification écologique des emplois en agriculture est à considérer de manière globale, dans le cadre de l'économie de toutes les filières, pour assurer à la fois leur compétitivité et leur pérennité.

Le groupe a voté pour.